

# L'Echo des Lanches



**DOSSIER**  
Le centenaire de la  
grande guerre





# SOMMAIRE

Bulletin réalisé par :  
LA COMMISSION  
INFORMATION  
COMMUNICATION  
Monique PIMONOW, Maire  
Christophe PIGNARRE,  
responsable de la commission.

Isabelle LAGIER-SPELTA,  
Pierre LAGUILLAUMY,  
Anita LEGER,  
Christelle SERRATRICE,  
Conseillers Municipaux.  
Laurence NANCHE,  
Nathalie PEILLAT  
(Secrétariat).

Avec la collaboration de  
Maurice LENTZ et de  
Raymond FONTAINE

**Relecture :**  
Martine SZAFRAN

**Création :**  
Altitude Communication  
74600 Seynod

**Impression :**  
Ancecy Impression  
74600 Seynod  
**Imprimé sur  
papier recyclé**

**Photos :**  
La Commission /  
Remerciements à  
Philippe GUERS,  
Daniel et Maryse JUGET.



## P.10 à 12 DOSSIER

Le centenaire  
de la  
grande guerre

### • VIE COMMUNALE

- Octobre Rose ..... P.4
- Commémoration du centenaire de l'armistice  
du 11 novembre 1918..... P. 5
- Conseil municipal des enfants ..... P.5
- Remerciements du Cameroun ..... P.6-7
- Montagny-les-Lanches, Mairie Vigilante ..... P.8
- Bilan anti gaspillage cantine/ enfant ..... P.8
- Panneaux de signalisations ..... P.8

### • TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Travaux Route de Chavanod ..... P.9
- Démarrage des travaux : presbytère ..... P.9

### • DOSSIER :

**LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE. P.10-12**

### • JEU DE LA VICTOIRE

..... P.13

### • INFOS PRATIQUES

- Accueil secrétariat de mairie ..... P.17
- Nouveaux habitants ..... P.17
- Grand Ancecy ..... P.17

### • ETAT CIVIL

- Naissances / Mariages / Décès..... P.18

### • GRAND ANCECY

- Finances Publiques ..... P.18
- Appel à projet du Syane..... P.19
- Station du Semnoz ..... P.19
- Intercommunalité PLUI Grand Ancecy ..... P.20
- Entretien des cours d'eaux ..... P.21

### • VIE DE L'ECOLE

- Rentrée scolaire 2018/2019 ..... P.22
- Tous au cinéma ! ..... P.22

### • ASSOCIATIONS

- L' A.C.L.M..... P.23
- Le Préau ..... P.24
- Marché gourmand de Noël ..... P.24
- Club Soleil d'Automne..... P.25

### • ART ET PASSIONS

- Concours de dentelles..... P.26
- Courants d'Art ..... P.26

### • DIVERS

- Revue de presse ..... P.27





*Une nouvelle année nous vient,  
Le temps passe, nul ne le retient  
A cela nous ne pouvons rien,  
Mais remplir cette page nous appartient.  
Cherchons dans nos cœurs les couleurs  
Ne gardons que celles du bonheur  
Laissons au loin celles du malheur.  
Que pour tous, la page soit colorée  
Des plus belles couleurs de l'été,  
Qu'elles soient là pour nous toute l'année.*

Dès le début de l'année 2019, de gros travaux de réhabilitation du presbytère vont être entrepris.

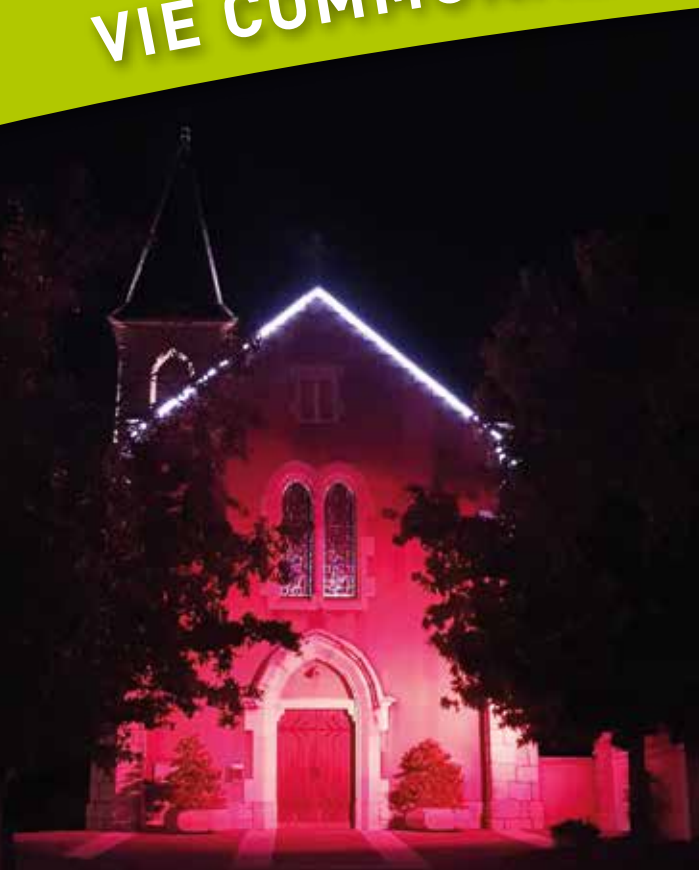
Les habitants pourront bénéficier de services supplémentaires grâce à cette rénovation, avec au rez-de-chaussée la création d'une micro-crèche, d'un cabinet paramédical pluridisciplinaire et de 2 logements à

l'étage. Une salle sera réaménagée pour les associations de notre commune (Club Soleil d'automne, le chœur des Lanches etc...)

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de réussite, de prospérité et de bonheur pour 2019.

Monique PIMONOW





Le comité français de dépistage du cancer du sein sollicite depuis 15 ans les municipalités, afin de relayer le message de prévention par une action spécifique... Comme toutes les années précédentes, Montagny-les-Lanches a été partenaire et solidaire de cette campagne, tant la sensibilisation à ce cancer nous paraît primordiale... et le chef lieu s'est habillé de rose !

## OCTOBRE ROSE : C'EST L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE

Le premier objectif de cette mobilisation nationale est d'inciter les femmes à participer au dépistage du cancer du sein. Il faut rappeler que le cancer du sein reste le premier cancer chez la femme et la première cause de décès par cancer. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie ! Mais détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. D'où l'importance des mammographies régulières (tous les deux ans) à partir de 50 ans, voire dès 40 ans si votre médecin le juge utile. L'examen en lui-même ne dure que quelques secondes. S'il peut se révéler un peu inconfortable, il n'est en revanche pas douloureux.

### EN QUELQUES CHIFFRES

EN FRANCE, PLUS DE **54 000** FEMMES  
diagnostiquées chaque année

PRÈS DE **12 000** DÉCÈS chaque année

**1<sup>ère</sup> cause** DE MORTALITÉ  
par cancer chez les femmes

Source : INCA

D'une manière générale le dépistage des cancers, une chance :

- Pour mieux soigner ou éviter un cancer
- Pour augmenter vos chances de guérison



## Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Depuis de nombreuses années, la cérémonie de commémoration du 11 novembre regroupe 3 communes : Chapeiry, Montagny-les-Lanches et Saint-Sylvestre.

Elle a été célébrée le 04 novembre 2018 à Chapeiry.

Cette année, le centenaire de la signature de l'armistice a donné un caractère particulier à cette cérémonie en présence d'une foule importante.

Le Maire de Chapeiry, assisté des maires de Montagny-les-Lanches, Saint-Sylvestre et en présence de nombreux officiels, a prononcé un discours écrit par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Les porte-drapeaux, la fanfare et les pompiers d'Alby-sur-Chéran, les élus des communes voisines et les diverses associations présentes ont donné un caractère très solennel à cette cérémonie.

C'est avec émotion qu'un élu de Chapeiry a égrené le nom des poilus de la commune, victimes de la Grande Guerre. Une minute de silence fut respectée, suivie de « la sonnerie aux morts » et d'un dépôt de gerbe.

Les enfants ont lu le poème intitulé « Liberté » de Paul Eluard, et ont chanté la Marseillaise, reprise par le public.

C'est autour d'un buffet offert par la municipalité de Chapeiry que se sont retrouvés les participants des communes.



## Conseil municipal des enfants

Le mardi 13 Novembre 2018, les élèves de l'école de Montagny-les-Lanches ont procédé à l'élection du conseil municipal des enfants. En présence des enseignants, M<sup>me</sup> le Maire a expliqué à tous les élèves du CP au CM2 le rôle attendu des enfants élus ainsi que le déroulement de cette élection, assistée de Mmes Maryse JUGET et Anne-Marie REVIL.

Une seule liste s'est présentée remportant 97,36% des suffrages.

Sont élus au conseil municipal des enfants :

Maire : Juline Abry

1<sup>er</sup> adjoint : Mattéo Mermillod-Blondin

2<sup>e</sup> adjoint : Timéo Zoni

Conseillers : Romane Audinot et François Dénarié

La passation entre l'ancienne équipe et la nouvelle équipe s'est déroulée le vendredi 23 Novembre en salle du Conseil à la mairie. Etaient présents M<sup>me</sup> le Maire, les membres du Conseil Municipal, la directrice de l'école, l'Association « Le Préau », le personnel communal et de nombreux parents.

Une cérémonie sympathique et conviviale pour accompagner et œuvrer pour le « bien vivre ensemble ».





## Remerciements du Cameroun



Dimanche  
09 Septembre 2018

Bonjour chers amis

Je m'appelle Rodrigue, merci pour la lettre. Nous à l'école on apprend le français l'anglais. Chez nous au Cameroun nous avons la saison sèche et la saison des pluies. Dans notre école nous n'avons pas une cantine. Qu'est-ce que l'hiver ? Le CEP est le certificat d'étude primaire. Dans notre école nous avons la SIL, le CP, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2. Quelle discipline aimez-vous dans votre école ? Nous vous remercions pour les livres, ils ne sont pas dans nos programmes mais ils ont des choses que nous étudions. Est-ce que votre classe a aussi un tableau noir ?

Bonnes vacances et à bientôt.

Mikeng Rodrigue CM1

Mercredi  
5 Septembre 2018

Je m'appelle Fernand j'ai 10 ans, nous sommes à 45 élèves dans notre classe. Nous faisons beaucoup, la culture de manioc, les arachides, on pêche aussi le poisson d'eau douce. Dans notre école nous jouons au football. Ici nous avons un bon climat.

Bekoo Fernand CM1

Mercredi  
5 Septembre 2018

Mes chers français ! Bonjour,

Je suis très content de vous écrire cette petite lettre. Cette année je vais faire le CM2. Donc je vais préparer le certificat d'étude primaire et le concours d'entrée en 6<sup>e</sup>. Pendant les vacances je me suis beaucoup amusé. J'ai fait la pêche, les travaux champêtres avec mes parents, j'ai participé à un petit tournoi de football où j'ai marqué 5 buts.

J'ai trois

frères et deux sœurs. Mes parents sont très pauvres je ne sais pas si je vais bien faire mes études. Nous apprenons le français et l'anglais. Mais au lycée on choisit entre l'allemand et l'espagnol. Notre école a une grande cour que nous défrichons avec les machettes et c'est très pénible depuis la rentrée. Notre directeur s'appelle Monsieur Joël. Notre école n'a pas de cantine. Pendant les pauses nous mangeons les provisions que nous avons apportées dans nos maisons que nous partageons avec les autres. J'aimerais vous poser beaucoup de questions mais je vais le faire dans les prochaines lettres.

Akoutou Junior CM2



ELANGA JOËL MATHURIN  
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE  
DE MINKOUMOU. B.P. 53  
Tel: 675 59 53 82  
ZOETELE AU SUB DU CAMEROUN

Minkoumou le 07 Septembre 2018

A

Madame le Maire de MONTAGNY-LES-LANCHES

Madame le Maire,

Depuis l'année scolaire 2014/2015 vous tenez l'école publique de Minkoumou par la main. Je vous adresse nos excuses pour la phase de silence que vous avez observé de nous, tout en vous promettant le renforcement de notre comité. Ainsi, à travers moi, la communauté éducative de Minkoumou vous adresse ses sincères remerciements pour les documents et autres matériel reçus de vous. Malgré que nous n'ayons pas les mêmes programmes scolaires, les fonds de connaissances trouvés dans ces livres sont les mêmes; aussi ces livres constituent-ils une base pour la préparation de nos leçons. Les cahiers, crayons et stylos ont fait un bon soutien pour nos élèves qui connaissent de sérieuses difficultés. L'ordinateur sera mis en marche dès cette année scolaire, car le branchement électrique venait d'être effectif dans notre village. Nous souhaitons que cette relation se densifie et fasse de notre école une référence dans notre Arrondissement.

Madame le Maire, je vous prie de recevoir mes sincères salutations. Bonne année scolaire à tous les élèves sans oublier mes collègues de Montagny-Les-Lanches.



L'équipe municipale prévoit un nouvel envoi de fournitures scolaires et de jeux (ardoises blanches, cahiers, crayons, cordes à sauter, ballons, élastiques, etc...) pour fin janvier 2019.

Les dons sont récupérés en mairie ou à l'école.

Merci de votre générosité.



### VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

#### LE SYSTÈME D'ALERTE PAR SMS ET EMAIL



### INSCRIPTION

#### COMMENT REJOINDRE LA DÉMARCHE GRATUITEMENT ?



- Rendez-vous sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)
- Renseignez votre adresse postale et votre adresse mail
- Si votre adresse n'est pas reconnue par le site, cliquez sur « **je n'arrive pas à saisir mon adresse** »

### INSCRIPTION

#### POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS INTERNET

Si vous n'avez pas internet mais que vous avez un téléphone portable

Rendez-vous à la Mairie de MONTAGNY-LES-LANCHES

## Bilan anti gaspillage cantine/ enfant

Suite au dossier sur la restauration scolaire de Montagny-les-Lanches paru dans l'Echo des Lanches (juillet 2017), un bilan anti-gaspillage a été réalisé par la responsable de la cantine sur une durée de 3 années scolaires. D'après le résultat du tableau récapitulatif, le bilan est très positif. Grâce à l'initiative et à l'impulsion d'Isabelle VIVIAND, les enfants, petits et grands, ont appris à éviter le gaspillage de la nourriture. Félicitations pour l'engagement d'Isabelle VIVIAND et de tous les enfants.

Période	ANNEE 2016/2017		Année 2017/2018		Année 2018/2019	
	Quantité en Grammes / Enfant		Quantité en Grammes /Enfant		Quantité en Grammes /Enfant	
	Petits	Grands	Petits	Grands	Petits	Grands
	1er service	2eme service	1er service	2ème service	1er service	2ème service
SEPTEMBRE- OCTOBRE	40	17	25,12	5,6	22	3,7
NOVEMBRE- DECEMBRE	40	12	20	3		
JANVIER- FEVRIER	24	6,5	14,4	4,8		
MARS- AVRIL	24	8,4	17,5	3,3		
MAI- JUIN	18,9	10	20,5	3,5		
<b>Bilan et moyenne par période et par enfant</b>	<b>29,4</b>	<b>10,8</b>	<b>19,5</b>	<b>4</b>		

## Panneaux de signalisations

Vous l'avez sûrement remarqué, de nouveaux panneaux de signalisation ont été implantés sur le territoire de la commune, dans le souci permanent de la sécurité.

En espérant que les limitations de vitesse soient respectées.





# TRAVAUX DANS LA COMMUNE



## Travaux Route de Chavanod

La sécurisation piétonne a été réalisée route de Chavanod, un trottoir et un nouvel éclairage à LED (travaux en cours) permettent aux habitants de se rendre au chef-lieu en toute sécurité.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a permis de supprimer tous les poteaux présents.

Le coût total des travaux s'élève à 230 318 € pour la collectivité dont une subvention de 9900 € provenant des amendes de police.

## Démarrage des travaux : presbytère



PERSPECTIVE NORD-EST



PERSPECTIVE SUD-OUEST



Le permis de construire de la réhabilitation du presbytère a été validé le 18 septembre 2018.

En amont, le monument aux morts a été déplacé. Il est maintenant proche du mur du cimetière.

Suite au diagnostic immobilier effectué, il s'est avéré que le bâtiment contenait de l'amiante et du plomb. La société Mégevand a désamianté le bâtiment au mois de décembre pour un coût de 44 154,05€TTC.

Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Les travaux de réhabilitation permettront de créer une micro-crèche, deux logements, un cabinet paramédical et l'agrandissement de la salle des associations.



## CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



Le 11 Novembre 1918, il y a un siècle, la Grande-Guerre prenait fin, mais à quel prix !

Toutes les communes de France ont payé un très lourd tribut. Montagny n'a pas été épargné.

### PERTES DE GUERRE

LE NOMBRE D'HOMMES TUÉS pendant la Première Guerre mondiale oscille entre 8,5 et 10 millions, sans parler des 20 millions de blessés. Ces chiffres pourraient bien être en dessous de la réalité. La guerre est aussi responsable de la mort de très nombreux civils, de l'ordre de 2 millions en Turquie et en Russie, 275 000 en Bulgarie, 500 000 en Roumanie et 600 000 en Serbie.

	Nombre de mobilisés	Militaires tués	Militaires blessés	Civils tués
RUSSE	12 000 000	1 800 000	4 950 000	2 000 000
FRANCE	8 660 000	1 390 000	4 330 000	40 000
EMPIRE BRITANNIQUE	8 780 000	900 000	2 090 000	1 000
ITALIE	5 900 000	460 000	960 000	inconnu
ÉTATS-UNIS	4 350 000	50 000	230 000	aucun
AUTRES	2 320 000	405 000	320 000	1 260 000
Puissances centrales	Nombre de mobilisés	Militaires tués	Militaires blessés	Civils tués
ALLEMAGNE	13 400 000	2 040 000	5 690 000	700 000
AUTRICHE-HONGRIE	7 800 000	1 020 000	1 940 000	inconnu
TURQUIE	1 000 000	240 000	1 270 000	2 000 000
BULGARIE	1 200 000	80 000	150 000	275 000

Ici, la stèle témoigne de ces dix-neuf jeunes qui ont donné leur vie pour la France.



### Les 19 soldats de Montagny morts pour la France. (Moyenne d'âge 25 ans)

Soldats morts pour la France GUERRE 1914/1918 dont le lieu d'inhumation est connu

Nom	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Date décès	Lieu décès	Lieu inhumation
BEAUDE	Lucien François	10/08/1886	Montagny	14/10/1918		Vouziers (08)-Nécropole Chestres n°770 bis
BURNOD	Joseph Edouard	05/06/1880	Montagny	26/09/1915	Souchez (62)	Ablain-st Nazaire (62)-Nécropole ND de Lorette-n°6343-rang 6 carré 32
CHATELAIN	Léonce Marius	29/03/1891	Montagny	24/08/1914	Einvaux (54)	Rozelieures (54)-Nécropole Rozelieures-n°11
LAMOUILLE	Félicien Jean-Marie			22/08/1915	Fraize (88)	Fraize (88)-Carré militaire Fraize n°86
LAMOUILLE	Louis Joannes	01/06/1890	Montagny	30/08/1915	Gerardmer (88)	Saulcy/Meurthe (88)-Nécropole nationale «Saulcy/ Meurthe» n°669
METRAL	Valentin Jean	12/12/1894	Marcellaz (74)	09/09/1915	Estree Cauchy	Ablain-st Nazaire (62)-Nécropole ND de Lorette-n°10327-rang 5 carré 52
BEAUDE	Alphone Camille	03/03/1895	Montagny	22/07/1915	Barrenkopf (Alsace)	
BEAUDE	François Joseph	04/11/1889	Montagny	12/11/1918	Weinsberg (All)	
BEAUQUIS	François Alexis	29/07/1887	Montagny	05/03/1918	Pagnano (It)	
CHATELAIN	Henri	29/08/1883	Montagny	16/09/1914	St Amour (Jura)	
CHEVALLIER	Alphone François	18/11/1895	Montagny	25/06/1915	Turquie	
CHEVALLIER	François Joseph	17/04/1883	Montagny	08/09/1915	Lyon	
CHEVALLIER	Noël François	21/04/1888	Montagny	22/08/1916	Etincheur (80)	
DERUAZ	Félix	21/02/1898	Montagny	26/11/1914	Prise au Cappy (80)	
DUFOURNET	Marie Augustin	04/12/1875	Montagny	20/07/1915	Linge (Alsace)	
LAMOUILLE	Joseph			.../1916		
LAMOUILLE	Jules	21/03/1892	Montagny	16/03/1914	Camp de la Beholle (Meuse 55)	
PERREARD	Louis Joanny	13/04/1892	Annecy	31/03/1918	Bochetta di Campo Rossignolo (It)	
REY	Joseph	25/08/1890	Montagny	02/11/1914	Quesnoy (80)	



Exemple de certificat de décès militaire

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

**BEAUQUIS**

Nom: *Beauquis*  
 Prénoms: *François Alexis*  
 Grade: *2<sup>e</sup> classe*  
 Corps: *15<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs*  
 N°: *2007* au Corps. — Cl. *1907*  
 Matricule: *513* au Récroissement d'Annecy  
 Mort pour la France le: *5 Mars 1918*  
 à: *L'amb. 15<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs*  
 Genre de mort: *tué à l'ennemi*  
 N° le: *29 juillet 1917*  
 à: *Montagny* Département: *Haute Savoie*  
 Les mandats (à Paris et Lyon) à délivrer par M. D.  
 Rapport rendu le: \_\_\_\_\_  
 par le Titulaire de: \_\_\_\_\_  
 acte de jugement transmis le: *26 Avril 1918*  
*Montagny (H. Beauquis)*  
 N° du registre d'état civil: \_\_\_\_\_  
 535-708-1001. (16426.)

Carte postale « Prisonnier de guerre » (Kriegsgefangener)

Kriegsgefangenen-Sendung.

*Monsieur Alexandre Beaujeu*  
*Louis prof. à Montagny*  
 Kriegsgefangenen-Sendung.  
 par Annecy  
 H. J. Jarron  
 Frank reich. — F. —  
 Caprim.

Exclusivement pour accuser réception d'un mandat ou d'un colis.

J'ai reçu un colis le 28 Mars. 1 bon me 2 saucissons, 2 pl. et  
 2 volants 2 cahiers 3 paires de bas, 2 paquets, 1 paquet sucre, 1 paire de  
 gants de bonbon, j'ai tout reçu en bon état. Merci beaucoup.  
 Kriegsgefangenenlager Ludwigsburg-Eglosheim.  
 (Nom)  
 le 31-3-1918 2<sup>e</sup> Cie. 6<sup>e</sup> Escale  
*Beaujeu François*

Parmi nos combattants sacrifiés, nous constatons que le soldat François-Joseph BEAUDE est décédé le 12 Novembre 1918, en Allemagne, où il fut prisonnier pendant trois années. Cette carte d'alimentation montre qu'en amont toutes les familles étaient concernées par les privations engendrées par l'effort de guerre.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE & DU RAVITAILLEMENT

**CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION**

NOM: *Beaujeu*  
 Prénoms: *François-Joseph*  
 Sexe: *M*  
 Adresse: *Montagny*  
 Délivrée le: *12 Nov 1918*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE & DU RAVITAILLEMENT

**CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION**

Prénoms: *François-Joseph*  
 Profession: \_\_\_\_\_  
 Sexe: *M*  
 N° le: \_\_\_\_\_  
 Adresse: *Montagny*  
 Délivrée le: *12 Nov 1918*  
 Signature: *Jarron*

Janvier	4C	3		
Février	4C	3		
Mars	4C	3		
Mars	9C	8C	7C	6
Février	9C	8C	7C	6
Janvier	9C	8C	7C	6





Comme dans toute la France, les communes de Saint-Sylvestre, Chapeiry et Montagny-les-Lanches ont célébré ce centenaire par une cérémonie devant le monument aux Morts de Chapeiry.



Drapeau des Anciens Combattants de la Section de Montagny

Le 11<sup>ème</sup> BCA, basé au Quartier Galbert, à Annecy, s'est distingué en 1914, notamment en Alsace, Artois, etc. Il prend le surnom de « Diables-Noirs » pour les Allemands.

Le bataillon est intervenu également aux côtés des italiens contre l'invasion autrichienne.

Malgré les mutineries dans l'armée, les chasseurs-alpins sont restés sur le front.

Lors de la deuxième bataille de la Marne, ils s'illustrent en perçant la ligne « Hindenburg ».

Ils acquièrent de ce fait la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre pour l'ensemble du bataillon.

En 1922, le 11<sup>ème</sup> BCA a laissé place au 27<sup>ème</sup> BCA.





# JEU DE LA VICTOIRE



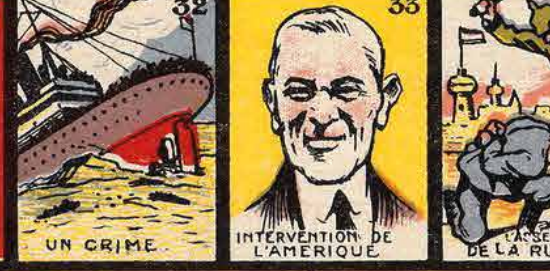
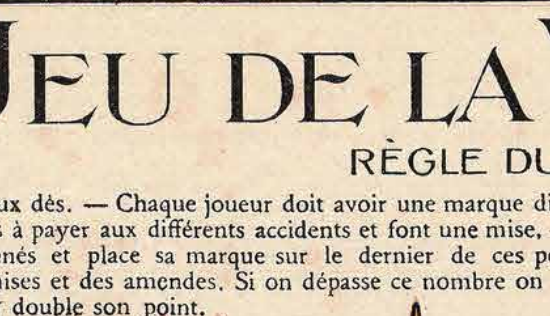
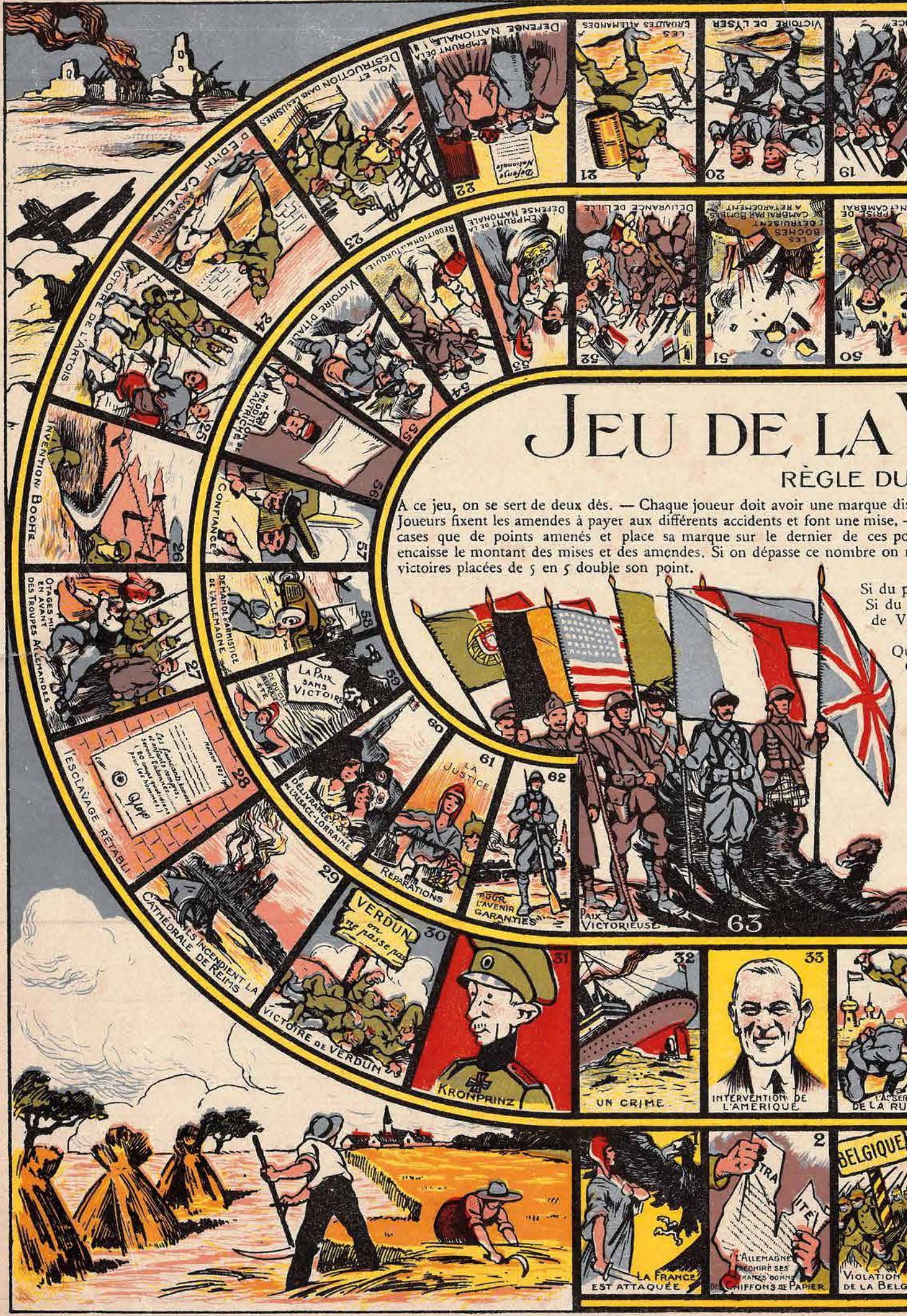


# JEU DE LA

## RÈGLE DU

A ce jeu, on se sert de deux dés. — Chaque joueur doit avoir une marque de son nom. Les joueurs fixent les amendes à payer aux différents accidents et font une mise, -cases que de points amenés et place sa marque sur le dernier de ces points. Le joueur qui encasse le montant des mises et des amendes. Si on dépasse ce nombre on n'a plus de victoires placées de 5 en 5 double son point.

Si du p  
Si du v  
de V  
Qu





# VICTOIRE

## LE JEU

distincte pour marquer la place où l'ont amené les points obtenus. — Les  
 — Chacun jette les dés à son tour, puis compte sur le tableau autant de  
 points. — Celui qui, le premier arrive au N° 63 gagne la partie et  
 retourne sur ses pas. — Tout joueur que son point amène sur l'une des

premier coup de dés on fait 4, on se place au N° 7, Droit des Gens.  
 premier coup de dés on amène 10, on va se placer au N° 30, Victoire  
 erdun.

Qui arrive au N° 13, passe au N° 19, Confiance.  
 Qui arrive au N° 33, va se placer au N° 45, Victoire de St-Mihiel  
 Qui arrive au N° 53, va se placer au N° 60, Délivrance de l'Alsace-Lorraine.

ACCIDENTS. — Qui arrive au N° 11, paie l'amende et retourne au N° 1.  
 Qui arrive au N° 16, ne paie pas d'amende mais reste jusqu'à ce qu'un  
 autre vienne le relever, et alors il prend la place de celui-ci.  
 Qui arrive au N° 18 paie l'amende et reste jusqu'à ce qu'un autre  
 vienne l'en délivrer.  
 Qui arrive au N° 31 paie l'amende et retourne au N° 14.  
 Qui arrive au N° 42, paie et reste jusqu'à ce que chacun des  
 joueurs ait joué 2 fois.  
 Qui arrive au N° 46, paie et retourne au N° 15, Victoire de la  
 Marne.  
 Qui arrive au N° 59, paie et recommence la partie.





### **DESCRIPTION DU DOCUMENT**

Ce jeu (cote Arch. dép. Haute-Savoie. musée 173), construit sur le modèle du jeu de l'oie, a été édité dans les années 1920 et retrace les principales étapes de la Première guerre mondiale vues par les vainqueurs.



## ■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille  
 le mardi de 14 h 30 à 18 h 00  
 le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30  
 et sur rendez-vous les lundi, mardi matin, jeudi, vendredi matin.

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie). Elle reçoit sur rendez vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

**En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du 22 décembre 2018 au 03 janvier 2019 (inclus).**

### **INSCRIPTION sur la LISTE ELECTORALE – PÉRIODE TRANSITOIRE**

**Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.**

Pendant la période transitoire imposée par la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 décembre 2019, les demandes d'inscription seront reçues en mairie jusqu'au 28 décembre 2018 et à nouveau dès début janvier 2019. **PAS DE PERMANENCE LE 31 DECEMBRE 2018.**

### **ELECTIONS EUROPÉENNES**

Pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence aura lieu en mairie le samedi 30 mars 2019 de 9h30 à 11h30.

**En cas d'ultime urgence, joindre Mme le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1<sup>er</sup> adjoint au 06.86.24.20.50.**

## ■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.  
 L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.  
 Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.  
 Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

## ■ Grand Annecy

### **INFORMATIONS DIVERSES**

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY  
 Cedex – télécopie : 04.50.45.86.37  
 Email.....agglo@grandannecy.fr  
 Internet.....www.grandannecy.fr  
 Standard.....04.50.63.48.48  
 Aménagement du territoire.....04.50.63.48.74  
 Développement économique.....04.50.63.49.05  
 Office de Tourisme.....04.50.45.00.33  
 Mobilité (transports scolaires).....04.50.63.49.77  
 SIBRA.....04.50.10.04.04  
 Personnes âgées.....04.50.63.48.00  
 Collecte des déchets ménagers.....04.50.33.02.12  
 Eau potable.....04.50.33.89.30  
 Eaux pluviales.....04.56.49.40.19

### **EN CAS DE PROBLÈME**

**Urgence EAU**  
 Urgences 24h/24.....04.50.33.89.89  
**Urgence ASSAINISSEMENT**  
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h  
 et de 13h30 à 17h30.....04.50.66.78.55  
 En dehors des heures ouvrables.....04.50.33.89.89

### **Pour écrire :**

GRAND ANNECY Agglomération  
 46 avenue des Iles BP 90270 – 74007 ANNECY Cedex  
 Collecte, demande de conteneurs.....04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 12h00 le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

### **Rappel :**

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises lors de nos précédentes parutions, les emplacements de conteneurs sont **exclusivement réservés au tri sélectif.**

**Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrants à la déchetterie située à CHAVANOD.**



# ETAT CIVIL - 2018

## Naissances

*Félicitations aux parents  
et bienvenue aux bébés.*

- **ARSAC Kyle**, né le 17 février 2018  
Au foyer de M. ARSAC Loïc  
et Mme HUTTER Audrey
- **DANNA Robin**, né le 05 juin 2018  
Au foyer de M. DANNA Florian  
et Mme RIVIERE Anastasia
- **DAVOINE DUCROT Talia**, née le 28 février 2018  
Au foyer de M. et Mme BEAUQUIS Grégory
- **FAVRE Corentin**, né le 14 avril 2018  
Au foyer de M. FAVRE Damien  
et Mme CHAFFAROD Aurélie
- **JOLY Nahel**, né le 28 juillet 2018  
Au foyer de M. JOLY Jean-Christophe  
et Mme FOURNIER Shirley
- **PRADAL RUDAZ Axel**, né le 24 août 2018  
Au foyer de M. PRADAL Sylvain  
et Mme RUDAZ Lauriane
- **REY Léo**, né le 21 juillet 2018  
Au foyer de M. et Mme REY Florent et Marine

## Mariages

*Tous nos vœux de  
bonheur aux époux.*

- **DUMONT Elodie** et **CHATELAIN Arnaud**, le 22 septembre 2018

## Décès

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

- **SALUDES Nicolas**, 35 ans, décédé le 2 mai 2018
- **JEANJEAN Paulette**, 97 ans, décédée le 15 novembre 2018

## FINANCES PUBLIQUES

**FINANCES PUBLIQUES**

**NOUVEAU !**

**POUR UN MEILLEUR SERVICE,  
L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE  
DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE  
POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES,  
PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE  
RENDEZ-VOUS !**

> messagerie sécurisée de votre espace particulier  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

> téléphone 04 50 69 81 20 ou > au guichet

Réception sur rendez-vous au  
SIP - SIE de SEYNOD  
de 13 h 30 à 16 h 00

les après-midis des LUNDI, MARDI & JEUDI

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR [IMPOTS.GOUV.FR](http://IMPOTS.GOUV.FR)  
ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)







## Appel à projet du Syane



En 2018, le Syndicat des énergies et de l'Aménagement Numérique (Syane) a lancé le 7<sup>ème</sup> appel à projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Une enveloppe de 700 000 € a été allouée aux développements d'actions pour la transition énergétique répartie entre 10 projets.

Le dossier de la commune de Montagny-les-Lanches a été retenu pour la qualité de rénovation et de performances énergétiques qui en découleront.

Le montant des investissements de rénovation énergétique pour le presbytère est de 235 330 €HT.

Le montant de la subvention de notre commune s'élève à 70 599 € (soit 30% du montant de la rénovation énergétique).

Le gain énergétique de cette rénovation est 75 % (103 231 kWh économisés) permettant d'éviter un rejet de 37 tonnes de CO2 par année.

La commune remercie très chaleureusement le Syane de son aide financière importante pour la réhabilitation du presbytère.



## Station du Semnoz

Le Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement du Semnoz (SIPAS) va disparaître au 1<sup>er</sup> janvier 2019, loi NOTRe oblige, au grand regret de nombreux élus membres.

Le Grand Annecy deviendra gestionnaire de la station à la suite de la dissolution du syndicat.

Le Télémix a été inauguré vendredi 30 novembre, il pourra accueillir, dès la saison prochaine, 2700 skieurs/heure pour 1200 précédemment. Il est constitué de 10 cabines de 10 places et de 40 sièges de 6 places.

Cet équipement permettra de développer des activités « quatre saisons » et assurera une meilleure sécurité pour les jeunes skieurs.

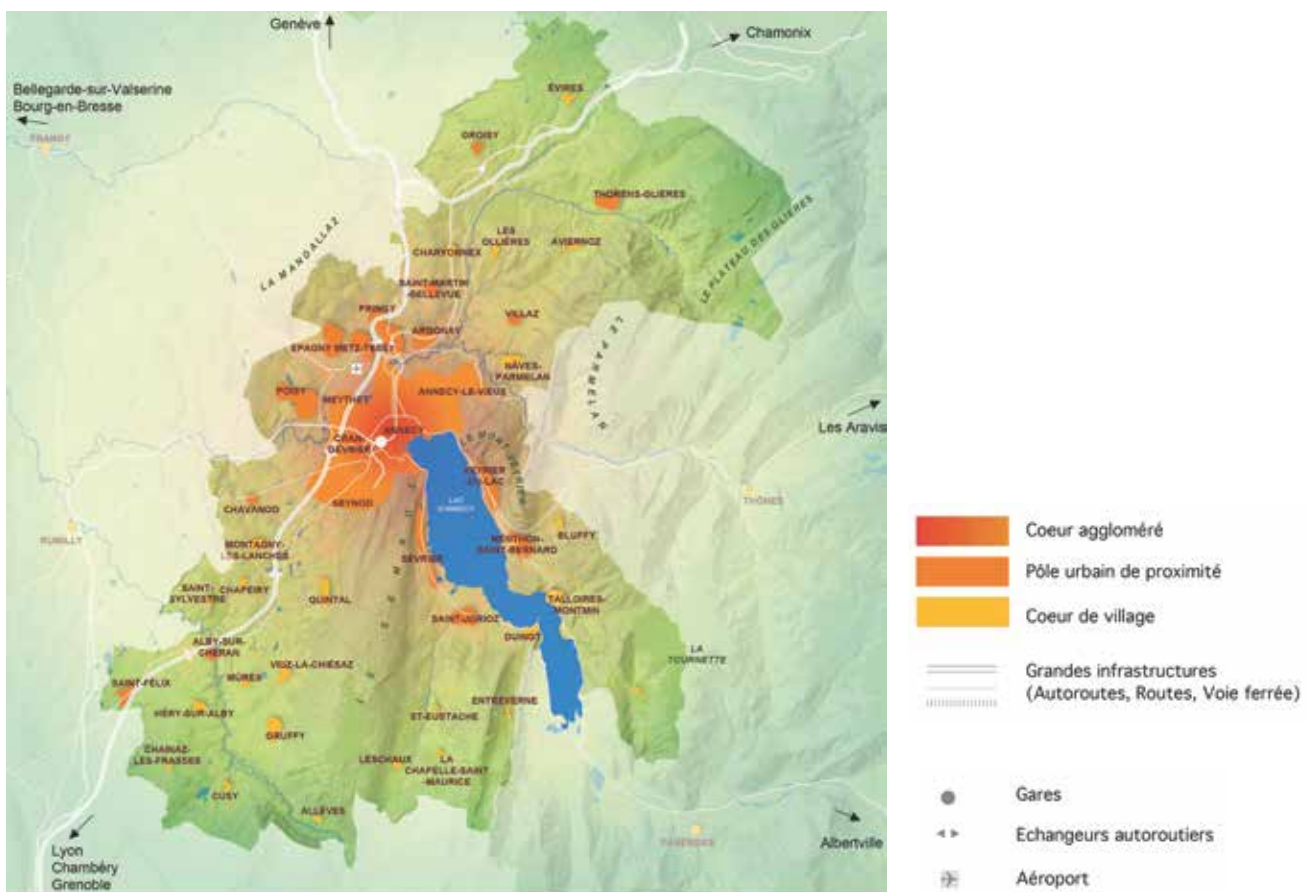




### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU GRAND ANNECY.

Le 28 juin 2018, le Conseil communautaire du Grand Annecy a délibéré à l'unanimité pour prescrire l'élaboration du PLU intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUI-H-D) et définir les modalités de concertation.

Cette délibération est consultable sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) à la rubrique « Nos délibérations ».



Un dossier et un registre de concertation sont mis à disposition du public dans chaque commune (cf. liste ci-dessous) du Grand Annecy ainsi qu'au siège du Grand Annecy (à la direction de l'aménagement) aux jours et horaires d'ouverture habituels. Vous pouvez y déposer des observations ou le faire de manière dématérialisée à l'adresse suivante : [amenagement@grandannecy.fr](mailto:amenagement@grandannecy.fr) en précisant en objet « PLUI-H-D Grand Annecy ».

\* Mairies : Alby-sur-Chéran, Allèves, Annecy, Argonay, Bluffy, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Charvonnex, Chavanod, Cusy, Duingt, Entrevernes, Epagny-Metz-Tessy, Fillière (Thorens-Glières), Groisy, Gruffy, Héry-sur-Alby, La Chapelle-Saint-Maurice, Leschaux, Menthon-Saint-Bernard, Montagny-les-Lanches, Mûres, Naves-Parmelan, Poisy, Quintal, Saint-Eustache, Saint-Félix, Saint-Jorioz, Saint-Sylvestre, Sevrier, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac, Villaz, Viuz-la-Chiesaz.

\* Mairies déléguées : Annecy-le-Vieux, Aviernoz, Cran-Gevrier, Evires, Les Ollières, Meythet, Pringy, Saint-Martin-Bellevue, Seynod



## Entretien des cours d'eau

Je suis propriétaire riverain d'un cours d'eau, quels sont mes droits et mes devoirs ?

Vous imaginez que les rivières n'appartiennent à personne ou que leur entretien incombe à la commune, ou à l'Etat ? Cela n'est pas tout à fait exact. En effet, les propriétaires des parcelles riveraines de cours d'eau sont directement impliqués.

Dans ce cadre, les propriétaires ont des droits ... :

- La propriété : lorsque le cours d'eau délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chacun des propriétaires. Attention, seul le lit appartient au propriétaire et pas l'eau qui s'écoule ! Si le cours d'eau modifie son lit, il en va de même pour sa limite.
- L'usage de l'eau : il est possible d'utiliser l'eau, sauf arrêté préfectoral (en cas de sécheresse par exemple), pour son usage domestique (inférieur à 1000m<sup>3</sup>/an) ou l'abreuvement des animaux. Cependant, un débit minimum doit toujours être laissé dans la rivière pour assurer les usages en aval ainsi que la pérennité du milieu aquatique.
- La pêche : jusqu'au milieu du cours d'eau sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.

... ainsi que des devoirs :

- L'entretien régulier du cours d'eau et de ses berges : dans le but de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer

à son bon état et potentiel écologique. Ceci par l'enlèvement des embâcles, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

- Le libre passage : aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche avec laquelle le propriétaire a éventuellement établi un bail. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisirs non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.
- Le respect des procédures : les projets susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique sont soumis à la loi sur l'eau (construction de seuils, pose de clôtures, remblais...)

Et la GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans tout ça ?

Jusqu'à présent, la gestion des cours d'eau était réalisée par un ensemble d'acteurs que sont les communes, départements, régions et l'Etat. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la GeMAPI est une compétence détenue par le Grand Anancy (qui peut elle-même la déléguer à des syndicats).

L'exercice de cette compétence ne remet pas en cause les droits et devoirs des propriétaires riverains. Mais la collectivité peut se substituer en cas de défaillance, d'urgence ou d'intérêt général (avec la participation financière des propriétaires comme le prévoit la réglementation des propriétaires).



## Rentrée scolaire 2018/2019

Lundi 4 septembre, 61 enfants ont pris le chemin de l'école de Montagny-les-Lanches.

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année dernière (58 élèves dont 11 départs de CM2 en juin dernier).

Répartition des classes :

- Classe PS-MS-GS : 22 élèves (enseignante Mme Emilie GASSE)
- Classe CP-CE1-CE2 : 19 élèves (directrice Mme Cécile CARETTA et Mr Guillaume BORTOT (présent le lundi et le mardi matin))

- Classe CE2-CM1-CM2 : 20 élèves. (Mr Pierre BOTALLA).

Le jour de la rentrée, l'association des parents d'élèves « Le Préau » a eu l'agréable idée de proposer du café le matin et des jus de fruits à 16h 30 accompagnés de gâteaux faits maison à toutes les familles présentes.

Cette initiative a permis de créer une ambiance chaleureuse et conviviale et d'accueillir les nouveaux parents.

*Merci aux bénévoles et à refaire... !!!*

## Tous au cinéma !



Cette année encore, les élèves de la Petite Section de maternelle au CM2 participeront au projet « Ecole et cinéma ».

Dans toute la France, depuis 1994, les élèves inscrits à ce dispositif découvrent le cinéma dans toutes ses composantes. Des films du patrimoine et des œuvres d'aujourd'hui (long et court métrage, film muet, comédie musicale, noir et blanc, fiction, cinéma d'animation, film en version originale...) composent la programmation.

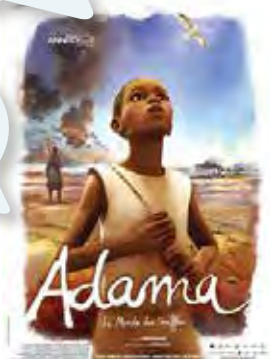
Ce dispositif national a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.

Durant l'année scolaire, chaque classe assistera à 3 séances de cinéma, projetées à l'Auditorium de Seynod.

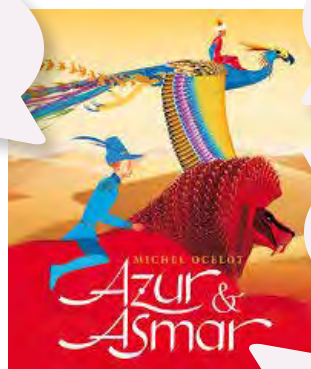
En novembre 2018, les élèves de maternelle ont vu « La boîte à malice », programme de 5 courts-métrages d'animation de Koji Yamamura, les CP-CE1-CE2 ont vu « Azur et Asmar », film d'animation de Michel Ocelot, et les CE2-CM1-CM2 ont vu « Adama », film d'animation de Simon Rouby.

*Même si ça faisait peur, j'ai bien aimé car, c'était sur le thème e notre cours d'Histoire : on y voyait la dureté de la 1<sup>ère</sup> guerre.*

*Adama a vécu une sacrée aventure !*



*J'ai bien aimé ce film, car il y avait des émotions : la peur, la tristesse, la jalousie.*



*Je n'ai pas aimé ce film, car il me faisait peur !*

*J'ai eu un peu peur, mais Juliette m'a consolée !*

*J'ai trouvé le film rigolo, quand les enfants tombent dans le crottin.*



## ACL M

*L'Association Culture et loisirs de Montagny-les-Lanches (ACL M)*

*Une équipe de bénévoles qui assure la gestion, l'entretien, les locations de la salle des fêtes  
et des animations pour tous durant toute l'année.*

Tel : 06 11 89 31 96

*Retrouvez le calendrier des manifestations sur le site de la commune*

*Rubrique ASSOCIATIONS*

### 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2018

*Le 20 Octobre, repas dansant animé par l'orchestre Mirage*

*Le 15 décembre, la marche de Noël pour la 2<sup>e</sup> édition*

*Et depuis Septembre, reprise des cours de danses, le lundi avec Sandra*

*En solo et en couples, Salsa, Bachata, Merengue, Reggaeton*

*Et depuis Septembre, reprise des cours de Gym, le mercredi avec Sandrine*

*Pilâtes, cardio, abdos, assouplissements, gymnastique douce, étirements*

*Et depuis Octobre, reprise des soirées loisirs créatifs, chaque jeudi*

### INFO

**Assemblée Générale de l'ACL M le vendredi 11 Janvier 2019 à 20h**

à la salle des fêtes. Verre de l'amitié et tirage des rois.

Tous les adhérents, bénévoles, sympathisants sont attendus et bienvenus.

***Une feuille jaune dans votre boîte***

***aux lettres = c'est l'ACL M***



***TOUS NOS MEILLEURS VŒUX  
DE BONNE ANNEE ET DE BONNE SANTE***



# ASSOCIATIONS

## Le Préau



Placé cette année sous le signe du sport, le loto de Montagny-les-Lanches a une fois de plus fait carton plein.

L'Association « Le Préau » a œuvré d'une main de maître pour effectuer ce marathon annuel qui financera en grande partie les projets de l'école primaire Montagnolane.

Après une élaboration tactique du bureau de l'association « Le Préau » en collaboration avec la Mairie et l'ACLM, une coordination des personnels éducatifs et des enseignants ainsi qu'une course de fond effrénée des parents d'élèves pour récolter les lots, tous les sportifs du village se sont réunis pour passer la ligne d'arrivée ce dimanche 25 novembre 2018.

C'est après un cocktail vitaminé et une bonne tartiflette sponsorisée par Philippe et Raphaëlle METRAL du « Pré Ombragé » et préparée par Joël Favre, que les cibles ont été distribuées aux athlètes.

Les épreuves, retransmises en direct par David Dénarié et commentées par Zian, notre animateur vedette, se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur sous les encouragements des nombreux supporters présents.

Au terme de scores très serrés, d'ex-aequo et de cartons pleins, les victoires ont pu être célébrées.

Place maintenant à la récupération et aux préparatifs de Noël !

## Marché gourmand de Noël

Le vendredi 21 décembre, le père Noël a rendu visite aux enfants de l'école pour remettre à chacun une friandise.

Pour le remercier les enfants ont chanté et l'ont invité à découvrir le marché gourmand de Noël, produits cuisinés par les élèves et leurs enseignants.

Pain d'épices, confiture de Noël, truffes, sablés, soupes, roses des sables, kit pour chocolat chaud... étaient proposés à la vente.

Pour rendre ce moment encore plus convivial, « Le Préau » a organisé une buvette de boissons chaudes pour un public venu nombreux.

Une belle semaine qui a commencé avec le spectacle de magie orchestré par Ercolina, offert par la commune et en présence de membres du club « Soleil d'Automne ».







## Club Soleil d'Automne

Le club soleil d'automne a repris ses rencontres chaque quinzaine depuis début octobre.

Lors de notre première sortie le 24 octobre, nous avons visité la poterie de «JM la terre» à Marcellaz-Albanais. Après plusieurs explications du modelage de la terre, Jean-Marie a mis en route son tour pour modeler avec agilité un saladier. Professeur très agréable et sympathique, il a répondu à toutes les questions de notre groupe curieux de découvrir ce travail de précision et de patience. (Ce potier vient à l'occasion des fêtes exposer et vendre ses pots, saladiers, bols, et différents articles de sa fabrication, au marché du Pré Ombragé à Montagny-les-Lanches)

Notre journée s'est poursuivie au restaurant la «chèvrerie» à Marcellaz-Albanais.





# ART ET PASSIONS

## Concours de dentelles



Témoignage :

« Je fais de la dentelle aux fuseaux depuis 12 ans, avec une association l'ADMAT à Crolles (à côté de Grenoble) Il y a des rencontres de dentellières appelé «couvige», terme de patois du Puy en Velay et sa région pour désigner les dentellières réunies autour de leur carreau de dentelle.

Sur le 29<sup>ème</sup> grand couvige du Puy en Velay, le CEDF (Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau) organise un concours :

«Les victoires de la dentelle ». (Cf. l'affiche ci-jointe) Pour cette année le thème était : une tour Eiffel de 30cm habillée avec élégance et raffinement, une création de A à Z, sachant que l'on ne peut pas utiliser un modèle déjà existant.

Je me suis, donc, lancée dans cette aventure : pour la première fois, je dessine, crée, et réalise mon propre modèle en dentelle. C'était pour moi un vrai challenge, un petit défi personnel.

J'ai décidé de faire ma tour Eiffel en 3D, habillée

de perles et illuminée, avec un décor à l'aquarelle (ma 2<sup>ème</sup> passion) et sous une cloche de verre.

Ce projet m'a demandé 9 mois de travail, de novembre 2017 à fin août 2018, 400 heures environ réparties entre le dessin, la maquette en papier, la réalisation des 4 côtés, la structure, le montage et le décor !

C'est difficile d'évaluer le nombre d'heures... C'est la passion !!!

Verdict le 06 octobre dernier lors du couvige : 1<sup>er</sup> prix du jury et le prix du public.

Je dédie mon ouvrage à Marie, ma «prof», qui m'a transmis le virus de la dentelle, et à Christian qui m'a encouragée et soutenue dans ce projet !

Je souhaite à chacun de pouvoir s'octroyer du temps pour se consacrer à ses passions ! »

Isabelle VIVIAND

## Courants d'Art

**Samedi 26 janvier 2019 (20h30)**  
Salle des fêtes de Montagny-les-Lanches

*Elastik circus*  
Chanson française

Venus des quatre coins des Alpes, cette joyeuse bande de musiciens survoltés vous invite au voyage dans un univers onirique et sur-vitaminé. Laissez-vous aller dans cet heureux métissage et, pourquoi pas, à quelque pas de danse au son de leurs chansons festives teintées d'années 30, de chaleur balkanique et de musiques du monde...

**Samedi 13 avril 2019 (20h30)**  
Auditorium de Chavanod (spécial inauguration)

*Germaine part en voyage*  
Opéra en fête

À l'époque de Napoléon, Germaine de Staël, comme vous ne l'avez jamais vue ! Suivez la femme la plus

puissante de France dans ses pérégrinations à travers l'Europe... et les hommes, dans un spectacle théâtral et musical de haute volée.  
Humour garanti !

**Samedi 25 mai 2019 (20h30)**  
Auditorium de Chavanod (spécial inauguration)

*« Je ne vois que la rage de ceux qui n'ont plus rien »*  
Théâtre

Virginie est ravie, elle vient de s'offrir une jolie robe à 9€90 ! Mais lorsqu'elle découvre sur l'étiquette « Made in Bangladesh », un SOS en anglais griffonné à la main, sa vie va être bouleversée...  
« Parce que le théâtre doit servir à donner de l'espoir aux hommes » Ariane Mouchkine

Plus de renseignement sur : [www.courantsdart.fr](http://www.courantsdart.fr)



CHAPEIRY - SAINT-SYLVESTRE  
MONTAGNY-LES-LANCHES

Commemoration

Cérémonie du 11 novembre réussie

La cérémonie du 11 novembre regroupée chaque année les trois communes de Chapairy, Saint-Sylvestre et Montagny-les-Lanches, s'est déroulée dans chaque commune à tour de rôle.  
En cette année 2018 elle a eu lieu à Chapairy avancée au dimanche 4 novembre.



Dépôt de gerbes.

des anciens, une fleur au front pour leur mort et laissent un poème de Paul Claudel.

Les anciens ont été invités au vin d'honneur.

Une cérémonie de haute tenue avec beaucoup de monde, un anniversaire des 100 ans de la grande guerre bien réussi.

P.O.

La cérémonie était inaugurée par le maire de Chapairy, Jean-Louis Langrand, accompagné de l'adjointe à Chapairy et directrice de l'école, Marie-Cécile. Le Maire Gérard Jodin a suivi la présence de Fabienne Duligeat conseillère départementale, des nombreux parents et adjoints des communes environnantes, du Raymond Fontaine président des UNC Alpes les Eclaireurs de Montagny Dupuy de l'UNC Alpes, des associations "La Sabotaille, Mémoire du Pays du Chéran, la Souveraineté Française, Harmonie des Eclaireurs du Chéran", le Centre de secours de la Croix Rouge, les enfants des écoles et leurs enseignants, un public nombreux... tout était réuni pour une cérémonie réussie et elle le fut avec la participation des enfants qui posaient, accompagnés d'une personne du club



Les enfants appliqués à leur repas.

Article Dauphiné Libéré du 11/11/2018

MONTAGNY-LES-LANCHES  
Parents et enfants chouchoutés par l'APE pour cette rentrée



Parents et enfants ont eu la surprise lundi d'être accueillis devant l'école par les bénévoles de l'association des parents d'élèves "Le Préau", qui proposaient café, jus de fruits et petits gâteaux pour leur souhaiter la bienvenue. Cette année, 60 enfants retrouvaient les bancs de l'école, rénovée, répartis en une classe de maternelle (21 petits) tenue par Émilie Gasse, une classe de CP-CE1-CE2 (19 écoliers) gérée par la directrice Cécile Caretta et une classe de CE2-CM1-CME (20 élèves) où enseigne Pierre Botalla, une équipe pédagogique épaulée par une auxiliaire de vie scolaire. 17 nouvelles inscriptions ont été enregistrées par la municipalité, pour la plupart des enfants habitant le nouveau lotissement implanté sur la commune, compensant ainsi les départs des CM2 au collège, entre autres. À 16 h 30, c'est un goûter qui attendait petits et grands, préparé par "Le Préau" (notre photo).

Article Dauphiné Libéré du 05/09/2018

MONTAGNY-LES-LANCHES  
300 personnes à chaque soirée du Hangar Festival



Le groupe Baptiste et ses "accoustique électro chit" débattant la soirée de samedi.

Ce week-end à la ferme du Préau, l'association Local a accueilli ses 20 bénévoles, épaulés par une dizaine d'amis, pour donner la 2<sup>e</sup> édition du Hangar Festival, deux soirées de concerts de musique indépendante dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vendredi se sont succédés sur scène Baptiste (guitare électrique et basse) et ses "accoustique électro chit", et les "Système d'Annoep", qui n'ont pas manqué de mettre l'ambiance.

Samedi, Baptiste (accoustique électrique) et ses "accoustique électro chit", et les "Système d'Annoep" ont tenu la compagnie tout au long de la soirée avec leurs mélodies éclectiques, et ainsi pas moins de 300 personnes, tout comme les groupes présents la veille : Cécilia Médal, membres du Local n'ont pas manqué de proposer au public un "local", groupe au cœur de la ferme où, il y a plus de 20 ans, des soirées musicales se déroulent avec un public passionné les jeunes du village. En créant leur association, Pierre-Carl Zwickler, le président, et Cécilia, le trésorier, ont tenu à faire perdurer cette tradition familiale de la fête.

C.S.V.

Article Dauphiné Libéré du 17/07/2018

MONTAGNY-LES-LANCHES  
Le village se pare de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein



Le restaurant local affiche fièrement son soutien à l'opération Octobre rose.

La municipalité de Montagny-les-Lanches soutient depuis plusieurs années déjà l'opération Octobre rose, la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association "Le cancer du sein, parlons-en !", qui propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.

Du rose partout, dans les rues et aux frontons des édifices

Depuis le début de ce mois, le rose s'affiche donc dans la commune, avec à l'entrée du village,

Du rose aussi la nuit tombée

Par ailleurs, à la nuit tombée, l'une des façades de l'église, le fronton de l'école et le chaudron installé à proximité de la mairie sont éclairés d'une lumière rose.

C.S.V.

Article Dauphiné Libéré du 15/10/2018



POISY Les 10 lauréats du 7<sup>e</sup> Projet de rénovation énergétique présentés

Le président Jean-Paul Amdouy l'affirme. Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique (Syane) du département « n'est pas le père Noël ». Pourtant, les dix lauréats du 7<sup>e</sup> Projet de rénovation énergétique des bâtiments publics ont remercié jeudi, les uns après les autres, le syndicat pour ses subventions. Une enveloppe de 700 000 € était allouée aux développements d'actions pour la transition énergétique répartie entre les dix projets. Bogève, Charvonnex, La Roche-sur-Foron, Monnetier-Mornex, Montagny-les-Lanches, Reigrie-Esery, Serreval, Seyrier, Seynod et Marinier/Thyuz/Vougy profiteront de ce "présent" pour rénover l'un de leur édifice communal afin de générer un gain énergétique important permettant d'éviter un rejet de plusieurs tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Article Dauphiné Libéré du 21/09/2018





La commission Information  
—  
Communication

vous souhaite une  
bonne et heureuse  
année 2019



*L'Echo des Lanches*

**MAIRIE**

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. **04.50.46.71.27** - Fax. **04.50.46.68.89**

email : **mairie74.montagnyleslanches@orange.fr**

Site : **www.montagny-les-lanches.fr**